

## **CertEurope contribue à l'essor de la dématérialisation en sécurisant et certifiant les échanges électroniques**

**Selon la dernière étude du cabinet Markess International, intitulée « *Avantages de la Sécurisation des Echanges Electroniques* », l'essor de la dématérialisation est une réalité. Plusieurs moteurs à cela, tels que la croissance du e-Commerce ou le plan France Numérique 2012, qui conduisent les entreprises et administrations à considérer les solutions de sécurisation et de certification des échanges avec leurs clients, partenaires et usagers comme incontournables dans leurs échanges dématérialisés, afin d'apporter les mêmes garanties que dans le monde physique.**

Pour CertEurope, partenaire de cette étude, et précurseur dès 2000 des services de certification électronique, il est évident que la dématérialisation est un facteur clé de croissance pour les entreprises. Elles gagnent en performance et réactivité vis-à-vis de leurs partenaires, clients - usagers dans le cas des administrations, et évitent les doubles saisies et les risques associés. En 2009, 47% des entreprises interrogées par Markess pour les besoins de cette étude indiquent qu'elles utilisent déjà « les services de certification électronique (...) D'ici 2011, elles devraient être 79% à recourir à ces services(...) ». Pour Stéphane Draï, Président du Directoire de CertEurope, « ce chiffre est à pondérer, car les usages restent en majorité consacrés aux téléprocédures administratives comme la TéléTVA, les réponses aux appels d'offres ou encore la facture électronique. Toutefois, on constate actuellement que l'utilisation du certificat électronique pour opérer les téléprocédures encourage les entreprises à tirer parti du certificat électronique pour d'autres usages, tels que la signature de contrats en ligne ». Ce constat est corroboré par la toute récente enquête menée par Certifgreffe (lien vers le CP à incruster) auprès de ses 50 000 abonnés.

« Il est pour nous évident que les usages vont se multiplier et se déployer de façon plus globale, plus inter entreprise », ajoute Stéphane Draï.

Markess International indique également dans son étude, que « d'ici 2011, les solutions de sécurisation les plus demandées pour les contenus associés aux échanges électroniques avec les clients devraient porter davantage sur l'archivage (notamment probatoire), la signature (électronique), la confidentialité et la protection (via chiffrement et/ou cryptage). Parmi les autres domaines qui devraient connaître aussi une forte demande d'ici 2011, il faut noter les solutions permettant de gérer

la preuve de l'échange, d'historiser chronologiquement les contenus, de garantir leur authenticité et leur conformité ».

« Nous constatons que nos clients sont déjà tournés vers l'avenir », souligne Stéphane Drai, Président du Directoire de CertEurope. « Les projets pour lesquels ils nous sollicitent, répondent à des besoins d'intégrité des contenus, de signature à valeur probante, d'horodatage, d'authentification, etc. Nous constatons également que bon nombre d'entre eux exploitent de plus en plus nos solutions pour améliorer leur relation client. C'est le cas des e-marchands, mais également d'entreprises de services (Télévision, RH, banques....) qui intègrent nos solutions pour permettre à leurs clients d'échanger électroniquement de manière hautement sécurisés, de souscrire et signer des contrats en ligne ».

#### **Parmi les projets menés par les entreprises avec les solutions de CertEurope :**

- [Le Conseil National des Barreaux](#) a créé sa propre Autorité de certification, « **AC Avocat** », opérée par CertEurope, pour délivrer à ses membres un certificat électronique, sorte de carte d'identité de l'avocat. Ce certificat leur permet via le portail e-Barreau au sein du RPVA ((le réseau Privé virtuel des avocats) de consulter et récupérer les dossiers des affaires et le registre des audiences au TGI, et d'envoyer et de recevoir les courriers électroniques et équivalents électroniques d'actes et pièces de procédure avec le greffe du TGI

- [MCEL](#) a retenu **CertSign™ 1 clic** de CertEurope pour mettre en place sa solution Sign@ssur et **rendre possible la souscription en ligne de contrats d'assurance** de manière sécurisée et fiable.

« C'est un exemple pratique des applications possibles de nos solutions de tiers de confiance », explique Nathalie Schlang, Directrice Marketing et du Développement de CertEurope. « La vente à distance est un secteur en forte croissance mais qui pour progresser et continuer à rendre service aux internautes, doit se doter de solutions ergonomiques, faciles à mettre en œuvre et sans contrainte d'utilisation sans pour autant sacrifier la sécurité et la confidentialité des informations clients ».

- [Le Syndicat Informatique de Charente-Maritime \(SI17\) et le Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de Communication de la Charente \(SDITEC\)](#) ont

choisi CertEurope pour délivrer **des certificats électroniques** et rendre l'administration électronique simple et accessible aux collectivités de la région Poitou-Charentes.

- **DirectSkill**, le spécialiste du travail temporaire dématématise en toute sécurité ses contrats de mises à disposition grâce aux solutions de **signature électronique sécurisée et d'archivage électronique à valeur probante** de CertEurope
- **Les Huissiers de Justice** bénéficient d'une **Autorité de Certification mutualisée qualifiée (opérée par CertEurope)** afin qu'en tant qu'Autorité d'Enregistrement, ils puissent délivrer leurs propres certificats électroniques qualifiés en vue de signer les actes à caractère authentique (originaux, minutes, copies).
- **IP TWINS**, société d'enregistrement et de gestion de noms de domaines, a choisi CertEurope **pour horodater les dépôts en ligne des noms de domaines**. La solution garantit en temps réel l'intégrité de tous les documents nécessaires à leur enregistrement et leur gestion.
- **Sensio Labs** a développé un nouveau plug-in CertEurope pour son Framework PHP open-source Symfony afin d'intégrer la confiance dans la création des applications web professionnelles. **La signature électronique s'embarque dans les sites web.**

Pour télécharger l'étude MARKESS : <http://www.certeurope.fr>

## A propos de CertEurope

CertEurope, 1er Opérateur Qualifié de Services de e-Confiance™

Pionnier dès 2000 des services de certification électroniques, CertEurope, Tiers certificateur et Tiers horodateur, conçoit et met en œuvre des applications sécurisant les échanges de documents dématérialisés à l'attention des entreprises et des professions réglementées. Elles reposent sur l'utilisation de certificats numériques, et de services tels que la signature électronique, l'horodatage et l'archivage. Elles garantissent aussi la traçabilité et la confidentialité des échanges. CertEurope est également Opérateur de Services de Certification Electronique, qualifié, conformément à la norme ETSI/TS 101 456 (AFNOR Z 74-400 :2002) et à l'arrêté du 26 juillet 2004.

CertEurope a reçu le label « entreprise innovante » ANVAR en 2005 et a obtenu le Trophée de l'Innovation des Tiers de Confiance en 2003 (Opalexe) et en 2006 (CertSign™).

Quelques références clients : Fédération Française du Bâtiment, Argus DMS, GE FactoFrance, GIE Infogreffe, Chambre Nationale des Huissiers de justice, Ordre des Avocats aux Conseils, Ordre des avocats à la Cour d'Appel de Paris, Conseil National des Barreaux, l'INPI, Umanis, Groupe Malakoff, Asphéria, Orsid, ATOS Origin, Conseil général de la Côte d'Or, Conseil général des Côtes d'Armor, Bravosolution, et 50 000 PME-PMI. [www.certeurope.fr](http://www.certeurope.fr)